

Essonne : Lardy ne veut pas des terres issues de chantiers

Un projet de stockage de terres excavées à Lardy suscite une forte opposition de la mairie et des habitants, qui redoutent une modification du paysage et des accidents.

[Lire plus tard](#) (Île-de-France) [Partager](#) [Commenter](#)



Le projet prévoit l'acheminement de 765.000 tonnes sur six ans (iStock)

Par **Alain Piffaretti**

Publié le 7 nov 2021 à 15:00

« Lardy n'est pas une décharge » peut-on lire sur un écriteau tenu par Dominique Bougraud, la maire de la commune. Cette dernière pose devant l'ancienne carrière de sable où la société Eiffage prévoit de stocker des déchets inertes (ISDI). « Nous avons été informés il y a quelques mois de ce projet de stockage par remblaiement et profilage sur l'ancienne carrière de sable située sur une propriété privée, au sein d'un espace classé au cœur de la forêt de Cheptainville-Lardy », expose le communiqué de la commune. Une pétition initiée par la mairie contre le projet, voici quelques semaines, vient de dépasser les 15.000 signatures. Un courrier officiel a également été adressé par Dominique Bougraud, par ailleurs vice-présidente du conseil départemental, à la société Eiffage.

Présenter le projet devant le conseil municipal

« L'objectif de cette installation, indique l'entreprise, est de recueillir les terres exclusivement inertes issues des chantiers Eiffage menés en Île-de-France et notamment ceux du Grand Paris ». Le projet prévoit l'acheminement de 765.000 tonnes sur dix ans. Eiffage déclare souhaiter pouvoir présenter son projet devant le conseil municipal : « Cette première étape est essentielle avant le processus administratif à engager pour ce type d'installation et la concertation publique qui l'accompagnera ».

« Je ne crois pas à toutes les belles paroles sur le fait que tous ces déchets seront inertes et sécurisés ! Je ne pourrais évidemment pas vérifier chaque camion », indique la maire. L'ancienne carrière se trouve située dans un espace classé « Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique », Znieff, et inscrit au Schéma Régional de Cohérence Ecologique en tant que réservoir de biodiversité et corridor écologique.

Route accidentogène

« Le remblaiement de la carrière aurait également pour résultat de transformer radicalement un paysage auquel les habitants sont tout particulièrement attachés », ajoute Dominique Bougraud qui engrange actuellement les soutiens d'élus locaux et de parlementaires. L'ancienne carrière de sable, plus connue sous le nom de « Sablière de Lardy », fait partie des lieux de promenade préférés des habitants du secteur depuis plusieurs générations, ainsi que des trailers et vététistes.

Enfin la municipalité souligne les risques d'accidents. Le stockage nécessiterait une rotation de dix poids lourds par heure par la route de Cheptainville. Cette route de campagne en pleine forêt, déjà très accidentogène, est, selon elle, totalement inadaptée à des flux importants de poids lourds.

Un autre centre d'enfouissement de déchets inertes, en projet dans le département à Saint-Hilaire, a rencontré une forte opposition des citoyens et des élus. Le conseil départemental a voté une motion unanime pour signifier son désaccord face au projet. Fin août, la préfecture de l'Essonne a signifié par arrêté son refus du projet.

Alain Piffaretti

A LA UNE



L'inflation bondit aux Etats-Unis

Rothschild & Co profite de l'euphorie sur le marché des fusions et acquisitions

RÉSULTATS

EDF profite de la flambée des prix de l'énergie